



Société de Refinancement
Hypothécaire



Siège SRH

3, Centre des Affaires,
Saïd Hamdine Alger-Algérie

Le Crédit Immobilier aux Particuliers

02 - 03 Mars 2011
SRH – Alger, Algérie

Le séminaire a pour objet de former les participants sur les modalités pratiques de traitement des dossiers de crédits aux particuliers, de la réception de la demande du postulant au crédit à la phase de remboursement de l'engagement ou du recouvrement forcé, en passant par la revue des pratiques d'analyse du risque, de la mobilisation et du recueil des garanties.

A la fin de ce séminaire les participants seront en mesure de :

- Maitriser l'analyse du risque encouru par la banque au titre de chaque crédit engagé ;
- Maitriser les modalités de mobilisation des crédits décidés et de recueil des garanties exigées ;
- Maitriser les modalités de mise en œuvre des actions de recouvrement forcé des crédits admis en impayés ;
- Comprendre l'impact du crédit immobilier aux particuliers sur la qualité du portefeuille engagement de la banque.

Animé par :

Abdelkader MERZOUK

Directeur des engagements

Société de Garantie des Crédits Immobiliers.
(SGCI).

PARTICIPANTS :

Ce séminaire est recommandé aux personnes suivantes :

- Directeurs d'agences.
- Adjointes aux Directeurs d'agences.
- Chefs de service crédit immobilier.
- Chargés de clientèle.
- Auditeurs.



Programme

Le programme se déroulera de 9h00 – 17h00 quotidiennement

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre aux professionnels des banques, établissements financiers, de :

- Maitriser l'analyse du risque encouru par la banque au titre de chaque crédit engagé ;
- Maitriser les modalités de mobilisation des crédits décidés et de recueil des garanties exigées ;
- Maitriser les modalités de mise en œuvre des actions de recouvrement forcé des crédits admis en impayés ;
- Comprendre l'impact du crédit immobilier aux particuliers sur la qualité du portefeuille engagement de la banque.

JOUR 1

Introduction

- Définition du crédit immobilier aux particuliers.
 - La nature du crédit immobilier ;
 - La typologie du crédit immobilier.
- Schéma de financement et cadre institutionnel de l'immobilier.
 - la refonte du schéma de financement ;
 - la création d'organismes d'appui aux banques.
- Caractéristiques du crédit immobilier aux particuliers.
 - Type de logements à financer ;
 - Objet du crédit ;
 - Montant du crédit ;
 - Quotité de financement ;
 - Durée du crédit.
- Processus de traitement du dossier de crédit.

Constitution du dossier de crédit

- Entrevue avec le client demandeur de crédit ;
- Information et conseil ;
- Simulation de calcul du montant de crédit ;
- Liste des pièces constitutives du dossier ;
- Liste des pièces administratives ;
- Liste des pièces juridiques ;
- Liste des pièces fiscales et parafiscales ;
- Validation des pièces constitutives du dossier ;
- Vérification des documents ;
- Validation de la recevabilité du dossier.

Analyse du dossier de crédit

- Evaluation du risque lié à la capacité de remboursement du demandeur de crédit ;
- Eléments d'appréciation du risque ;
- Facteurs du risque ;
- Evaluation du risque lié à la valeur du logement ;
- Eléments d'appréciation du risque ;
- Facteurs de risques ;
- Evaluation du risque lié au marché immobilier ;
- Eléments d'appréciation du risque ;
- Facteurs de risques.
- Aperçu du système scoring du crédit immobilier.

La prise de décision

- Le processus d'approbation du crédit ;
- La notification de la décision au demandeur de crédit.
- L'établissement de l'autorisation de crédit.

Biographie

Abdelkader MERZOUK

Directeur des engagements
Société de Garantie des Crédits
Immobiliers.(SGCI).

De 2005 à 2011 Directeur des engagements à la Société de Garantie du Crédit Immobilier (SGCI).
Administrateur au C.A des Fonds de Garantie de l'ANSEJ et du Micro crédit sous l'égide de la CNAC.

De 1999 à 2005 Directeur central du crédit immobilier et des crédits spécifiques à la BDL ;
Membre de la commission nationale de la réforme du code civil Algérien au Ministère de la Justice (2008-2009) sur l'adaptation



JOUR 2

La mise en place des garanties

- Garantie réelle (hypothèque) ;
- Garanties financières (assurance décès-IAD, assurance insolvabilité, assurance multirisque habitation, assurance CATNAT) ;
- Garantie personnelle (cautionnement).

La mise en place du crédit

- L'établissement de la convention de crédit;
- Les conditions de mise en place du crédit.

La mobilisation du crédit.

- Cas d'un logement neuf fini ou ancien ;
- Cas d'un logement neuf VSP ;
- Cas d'une construction.

La gestion portefeuille de crédit

- La conservation des documents juridiques ;
- La modification du crédit ;
- La gestion des impayés ;
- Le service de recouvrement ;
- Le règlement amiable ;
- Les démarches contentieuses et mise en jeu des garanties.

Perspectives de développement du Credat immobilier

Synthèse et clôture

Déroulement de la Formation

La formation sera donnée sous forme d'exposés théoriques par le moyen de Power point en alternance avec des débats pour permettre aux participants de poser des questions sur les points qui demeurent incompris

Prérequis

Ce séminaire est souhaitable pour toute personne en relation avec l'analyse, la mise en place, le suivi et le contrôle des crédits immobiliers aux particuliers. Un niveau universitaire est vivement recommandé pour profiter au maximum de l'enseignement prodigué.

des suretés à l'environnement économique et financier en Algérie.
De 1998 à 1999 Directeur central du crédit aux entreprises.
De 1995 à 1999 Chef de département à la direction centrale du crédit aux entreprises à la BDL.

De 1988 à 1995 Chargé d'études à la direction centrale du crédit à la BDL.
De 1984 à 1987 Directeur d'une entreprise locale.
De 1976 à 1984 Administrateur au Ministère de l'Industrie.



SRH
Société de Refinancement
Hypothécaire

3, Centre des Affaires,
Saïd Hamdine

Le Crédit Immobilier aux Particuliers

02 - 03 Mars 2011
SRH – Alger, Algérie

Le séminaire a pour objet de former les participants sur les modalités pratiques de traitement des dossiers de crédits aux particuliers, de la réception de la demande du postulant au crédit à la phase de remboursement de l'engagement ou du recouvrement forcé, en passant par la revue des pratiques d'analyse du risque, de la mobilisation et du recueil des garanties.

A la fin de ce séminaire les participants seront en mesure de :

- Maîtriser l'analyse du risque encouru par la banque au titre de chaque crédit engagé ;
- Maîtriser les modalités de mobilisation des crédits décidés et de recueil des garanties exigées ;
- Maîtriser les modalités de mise en œuvre des actions de recouvrement forcé des crédits admis en impayés ;
- Comprendre l'impact du crédit immobilier aux particuliers sur la qualité du portefeuille engagement de la banque.

Formulaire d'inscription

Détails participant (institution financière)

Nous vous prions d'inscrire pour le séminaire Crédit Immobilier aux Particuliers du 02-03 Mars 2011.

Nom...../M^{elle}/Me
Prénom.....
Fonction.....
Compagnie.....
Adresse.....
Téléphone..... Fax.....
Email

J'ai bien lu et compris les termes et conditions de mon inscription.

Signature..... Date.....

Frais DZD 16.500,00 HT/ Jour

Frais d'inscription inclus documentation et repas.

La facture sera envoyée à l'inscription.

Détail Payment (chèque – virement bancaire AGB Bank
Agence Bousmail Compte N°:032 00006 2799001208 23)

Signature..... Date.....

Avertissement

Global Finance Algeria se réserve le droit de changer ou d'annuler une partie du programme publié pour des raisons pédagogiques.

Global Finance Algeria SARL

Siège social:
Coopérative Essaada n° 39
Ouled Fayet, 16 094
Alger - Algérie
R.C N° 09 ☎1003095-16/00
NIF: 000916519049428.

Protection de données

Toute information reçue par Global Finance Algeria s.a.r.l sera gardée confidentielle. Elle ne sera utilisée que pour vous tenir informés de ses produits et services.

Annulation

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit (e-mail ou fax) 4 jours ouvrables avant la date de début des cours
En cas de remplacement par une autre personne, aviser du changement.